

Contribution à la communication au sein de l'APR

**Intelligence territoriale : la coopération trans-
frontalière – compte-rendu de la 4^{ème} session –
25 janvier 2008**

M. Michel Ph. MATTOUG
mailto : michel@mattoug.net

La réunion a eu lieu à l'invitation et sous la présidence de Monsieur Jean-Marc REBIERE, *préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin*, qui souhaitait connaître les travaux de notre groupe informel de travail.

Un document préparatoire avait été distribué, que l'on trouvera ci-dessous. Certains participant à la session avaient manifesté leur intérêt par écrit et la synthèse se trouve également ci-dessous.

Alors que les travaux des précédentes sessions avait porté sur les aspects « Complexité de la Coopération transfrontalière » (juillet 2007), « Pensée stratégique » (octobre 2007) et « Relations internationales » (décembre 2007), la session de janvier 2008 devait porter sur l'approche proposée par Patricia ZANDER et Michel Ph. MATTOUG, de la « Cohésion sociale ».

Il est vite apparu dans les débats que cette approche pouvait satisfaire les exigences de complexité, stratégiques et internationales, mais qu'elle demandait encore à être précisée en interdisciplinarité : approches de sciences sociales, juridiques, économiques, politiques etc.

Si, comme il semble généralement admis, la recherche de la cohésion est le phénomène conduisant à « vivre mieux ensemble », il reste à traiter la question de savoir si et, le cas échéant, comment définir en quoi consistent aussi bien la démarche de recherche que le « Mieux vivre ensemble », et les priorités pour l'action politique.

L'approche proposée ci-dessous (point 5), de chercher une convergence des objectifs stratégiques nationaux semble trop étroite, car uniquement axée sur les dimensions économiques. En particulier, il est apparu qu'il serait préférable de parler de « Cohésion sociétale », beaucoup plus large que le socio-économique.

Enfin, la question reste posée de savoir comment les objectifs et autres projets se proposent à la décision politique et un débat est ouvert entre les tenants du « bottom up » et ceux du « top down ».

Elle sera traitée lors de la prochaine session qui aura lieu le 28 mars 2008.

mphm

Contribution à la communication au sein de l'APR

**Intelligence territoriale :
La coopération transfrontalière (4) - la Cohésion sociale**

**Mme Patricia ZANDER
M. Michel Ph. MATTOUG**
mailto :
michel@mattoug.net

Thèses proposées à la discussion :

1. Comme toute proposition, la coopération transfrontalière (des entités publiques) a besoin de cohérence, de transparence, de visibilité pour générer du sens et s'intégrer dans les stratégies individuelles du public. Elle peut se composer d'un système, d'un modèle, procurant le moyen intellectuel d'apporter la preuve de son utilité et/ou d'être débattue, voire contredite dans le débat politique.
2. Il s'agit donc de se munir d'abord d'une approche scientifiquement existante comme l'Ingénierie Système et faisant l'objet de discussions et controverses, d'un système de paradigmes et d'une méthode permettant de décliner des aspects structurants de la pensée des responsables politiques, des producteurs d'opinion et du public.
3. La notion de cohésion sociale, avec ses aspects de démocratie, de concrétisation socio-économique, de développement et d'aménagement durables, pourrait fournir un tel paradigme.
4. Le public a des représentations de la cohésion sociale à tous les niveaux et échelons de la société ; les phénomènes liés à l'internationalisation, la globalisation et l'eupéanisation ont fait naître une aspiration visible à la cohésion sociale, à tous les niveaux, dont le transfrontalier.
5. Il existe des réflexions et stratégies internationales et nationales visant à définir et à tendre vers plus de cohésion sociale (Stratégie de Cohésion sociale du Conseil de l'Europe, 2004 ; Politique de Cohésion 2007-2013 de l'Union Européenne ; Stratégie du gouvernement français dans le cadre de la politique de Cohésion de l'Union, juin 2007 ; Strategischer Rahmenplan du gouvernement fédéral allemand, novembre 2007).
6. Ce système national et international d'objectifs est complexe, mais tend vers une cohérence ; il est composé d'interrelations visibles, modélisables, appelant à des représentations sociales.
7. Il peut, sinon doit, servir d'approche à l'élaboration d'objectifs de politiques publiques, ainsi que de programmes partisans et autres de coopération transfrontalière franco-allemande, voire franco-germano-suisse, visant à la mobilisation des acteurs pour la réalisation de tels objectifs entrant tant dans le cadre national que dans le cadre interrégional transnational.
8. L'approche prospective consistera alors à définir des scénarios d'avenir visant à mettre les objectifs nationaux et internationaux en cohérence.
9. Une phase d'étude et de recherche est cependant indispensable : l'identification des représentations et connaissances utiles et la meilleure connaissance de soi et de l'autre dans une perspective transnationale, et la recherche des domaines et des compétences politiques en matière de cohésion sociale, ainsi que la méthode qui pourra être appliquée (convergence, coordination, harmonisation etc.).
10. Une fois les scénarios définis, il appartiendra aux mondes politiques, administratifs, socio-économiques, culturels et autres de s'en saisir, chacun pour ce qui le concerne, et ils chercheront à conserver les cohérences nationales et transnationales, pour définir la stratégie qui leur conviendra dans l'espace transfrontalier.

Réunion du 25 janvier 2008

Présentation des intérêts manifestés par certains participants :

Entités publiques	<ul style="list-style-type: none">• Conseil de l'Europe : travaille au sein de la Commission Affaires Sociales et Santé Publique de l'Assemblée des Régions d'Europe. La cohésion sociale est un des thèmes que nous traitons.• au Conseil de l'Euro-Institut depuis ... 15 ans!, de l'Euro-district, Président de la Communauté de travail Centre que j'ai fait dissoudre. Sentiment , conviction qu'il faut dépasser la "coopération " qui s'auto-justifie par sa fonction symbolique en allant vers une gestion commune des problèmes d'une <i>société transfrontalière en voie de développement</i>, qui a en tant que telle des caractères et des besoins d'intervention publique spécifiques• travaillé à l'élaboration du plan d'actions de la Maison de l'Emploi pour la zone d'emploi de Strasbourg et participé au groupe de travail de la MIME (sur la question des relations de dépendance des entreprises), tout comme à l'élaboration du projet métropolitain Strasbourg Ortenau, convaincue de la nécessité des synergies territoriales transfrontalières ; par une meilleure connaissance des forces et faiblesses et des moteurs de compétitivité et l'identification de ce qui est conjugable dans le cadre d'alliances commerciales, financières stratégiques.• Intérêt à la discussion prospective : positionner notre Ecole d'Enseignement supérieur dans l'espace d'enseignement et de recherche du Rhin Supérieur.• Intérêt porté à l'évolution aéronautique dans le Bas-Rhin et pays de Bade depuis 1972 en lien avec l'Aménagement du Territoire avec idées sur l'avenir
-------------------	---

<p>Monde socio-économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cette organisation de salariés a un représentant au CESA et se réunit régulièrement pour définir sa position par rapport aux problèmes de la région • Port Strasbourg/Kehl et activités Maritimes - Renforcement/- Développement de la Coopération dans le Transport Multimodal, les techniques de la Logistique, les Industries liées au Transport et au Commerce International implantées sur les deux rives. • notre bassin de vie signifiant, par la géographie et l'histoire, est le territoire du Rhin Supérieur (les deux rives!) • 1) obtenir une meilleure connaissance des conditions de mobilité transfrontalière 2) contribuer au renforcement de la compétitivité des entreprises et de la création d'emploi dans l'espace considéré 3) réduire les disparités dans les facteurs de compétitivité du bassin d'emploi du rhin supérieur 4) renforcer le capital humain par une meilleure orientation vers les métiers et des formations adaptées 5) susciter de nouvelles possibilités d'emploi 6) permettre l'accès au savoir et favoriser la capacité d'innover.
<p>Monde la recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • démarche de "veille territoriale" pour intégrer les éléments les plus récents dans les formations à destination des collègues professeurs d'histoire-géographie. • Intéressé par les politiques publiques et la gestion locale